



Maxime Gallier **Avocat**

Avocat au Barreau de SENLIS

*Master Droit Privé et Sciences
Criminelles
Membre de l'Association des
Avocats Pénalistes*

2, rue de l'Argillère
60300 SENLIS

Tél : 03.44.31.10.05
Fax : 09.70.32.32.06

mgallier.avocat@outlook.fr

www.gallier-avocat.fr

*Membre d'une Association de
gestion agréée
Paiement par chèque autorisé*

N° SIRET: 53837052900017

COMMUNIQUE DE PRESSE
AFFAIRE DU CHEVREAU TORTURE ET CASTRE DE MONTEPILLOY
« La Ferme de Perrine », Ferme Pédagogique

Le 27 Mai 2022, Madame Perrine André, Gérante de la ferme pédagogique de MONTEPILLOY, a constaté que son jeune chevreau « Arthur » a fait l'objet de graves sévices.

Notamment, il présentait une mâchoire fracturée, des vertèbres du cou broyées, une cage thoracique rentrée conduisant à sa mort par suffocation en raison de diverses hémorragies.

Cet acte d'une particulière cruauté est intervenu après le vol de deux agneaux début Mai 2022 et un cambriolage au domicile de Madame Perrine ANDRE en date du 16 Mai 2022.

Deux plaintes pénales en date du 16 Mai 2022 et du 31 Mai 2022 ont été déposées par Madame Perrine ANDRE qui a mandaté Maître Maxime GALLIER, Avocat au Barreau de SENLIS, pour toute initiative judiciaire.

Particulièrement choquée par l'horreur des actes proférés sur cet animal, elle place toute sa confiance dans l'enquête judiciaire pour que le(s) auteur(s) soient appréhendés.

Des vidéos surveillances ont été remises aux enquêteurs, ainsi que divers éléments permettant d'envisager l'identité du ou des auteurs des faits dans l'entourage familial ou professionnel.

Avant toute interpellation, Madame Perrine ANDRE souhaite que ces personnes puissent se déclarer aux autorités judiciaires afin de connaître les raisons de ces actes et de pouvoir mener son activité plus sereinement.

Toute personne disposant d'informations sur ces événements est invitée à prendre contact avec Maître Maxime GALLIER, Avocat au Barreau de SENLIS.

A SENLIS le 8 Juin 2022

Maxime GALLIER